

CODE DES MARCHES PUBLICS : COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX

Les publics concernés

Personnels administratifs de l'État, des collectivités territoriales et des Etablissements publics récemment affectés à des fonctions d'achat et/ou chargés des marchés publics au sein de leur administration.

Profils : Ingénieurs, pharmaciens, techniciens, responsables logistiques participants à la fonction achat

Les objectifs pédagogiques

- Comprendre les fondamentaux du Code des marchés publics
- Connaître les contraintes
- Découvrir les possibilités
- Se situer au sein de l'organisation des achats

Méthodes et moyens pédagogiques

- Support de cours (diaporamas)
- Exemples concrets de mise en œuvre de la procédure d'achat

Pré-requis

- Etre affecté à un poste participant à la fonction achat

Intervenant

- 15 ans d'expérience dans la fonction achat
- Très bonne connaissance des mécanismes de fonctionnement des achats au sein d'un établissement public

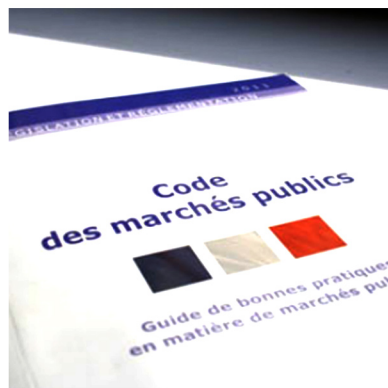
CONTENU DÉTAILLÉ

A) Notions fondamentales

- Enjeux économiques
- Principes fondamentaux
- Objectifs et moyens
- Les textes
- Rappel sur les termes

B) Les articles essentiels du code des marchés publics

- Le Code : une Boite à outils
- Durée des marchés
- Allotissement
- Groupement d'Entreprises conjoint ou solidaire (Co-traitance/sous-traitance)
- Prix
- Variantes et options
- Les critères de choix et leur pondération
- Guide interne des achats
- Groupement de commandes
- Centrale d'achats
- Dématérialisation



Inscription et tarifs :

- Lieu : Sevran (93) ou en vos locaux
- Durée : 1 jour
- Calendrier disponible sur www.klekoon.com "rubrique formation"

C) Besoins et cahier des clauses

- Définition des besoins
- Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Cahier des Règlement de la Consultation (RC)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Clauses environnementales et développement durable
- Normes, certificats de qualité
- Les Documents Marchés (DM)

D) Mode de réalisation

- Marchés à bons de commandes
- Marchés à tranches conditionnelles
- Accords cadres

E) Procédures

- Seuils : choix de la procédure/ publicité (mise à jour 1 janvier 2012)
- Procédure ouverte, Procédure restreinte, Procédures formalisées
- L'appel d'offre
- Marchés A Procédure Adaptée (MAPA)
- Marchés Négociés
- Dialogue compétitif

Cas pratique : Exemples de mise en œuvre

Conclusion et Questions / Réponses

- Bilan de la formation

Partenaires officiels:



Pour toute information complémentaire, contactez-nous au 01.49.36.46.20

KLEKOOON Pour vous inscrire, téléchargez le bordereau sur : www.klekoon.com, rubrique : Formation